

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 8 (1896)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Métol  
**Autor:** Bothamley, C.-H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-523756>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## MÉTOL

---

**L** y a peu de temps, nous formulions l'opinion que le métol devait être considéré, dans la pratique photographique, comme un agent développeur de premier ordre et un rival autrement redoutable pour notre vieil ami pyrogallique que tous les autres développeurs.

Une enquête plus approfondie nous a convaincu que le métol ne peut pas avoir la prétention de remplacer l'acide pyrogallique dans tous les cas qui peuvent se présenter, et nous désirons aujourd'hui indiquer aussi brièvement que possible quels sont les avantages et les inconvénients de ce développeur.

L'ancienne solution proposée pour le métol est encore la meilleure :

Eau . . . . .	1000 c. c.
Sulfite de soude . . . . .	100 gr.
Métol . . . . .	10 »

Il est préférable, dit-on, de dissoudre en premier lieu le métol dans l'eau, puis d'ajouter ensuite le sulfite de soude, par la raison que si l'inverse est adopté il se produit un précipité. C'est tout au moins l'opinion exprimée dans plusieurs journaux, mais nous n'avons jamais observé qu'il fallût en tenir compte.

Un grand avantage du métol c'est la stabilité dont jouit sa solution, à condition, toutefois, qu'elle soit parfaitement neutre, car autrement cette stabilité serait rapidement

1. *Allemagne*. Lt-col. d'état-major De Schwarzkoppen.
2. *Angleterre*. Lieut.-col. d'état-major Dawson.
3. *Autriche-Hongrie*. Colonel d'état-major Schneider.
4. *Belgique*. Major Cuvelier.
5. *Danemark*. Lieut.-col. d'infanterie Leschly.
6. *Espagne*. Commandant du génie Echagüe.
7. *Etats-Unis*. Com. de cavalerie Sanford C. Rellogg.
8. *Italie*. Lieut.-colonel d'état-major Panizzardì.
9. *Pays-Bas*. Lieut.-colonel d'artillerie Froger.
10. *Portugal*. Capitaine du génie Mendès d'Almeida.
11. *Roumanie*. Commandant d'état-major Valéano.
12. *Russie*. Général-lieutenant baron Frédéricksz.
13. *Serbie*. Commandant d'état-major Michitch.
14. *Suisse*. Colonel d'artillerie Hebbel.
15. » Lieut.-colonel de cavalerie Pietzker.
16. *Turquie*. Colonel d'état-major Tewfik-Bey.
17. *France*. Lieutenant-colonel Golard.
18. » Commandant d'Astory.
19. » Capitaine Dervien.
20. » Capitaine de Champvallier.
21. *Suède et Norvège*. Capit. d'artillerie Hedengren.
22. *Japon*. Capitaine d'artillerie Matsumoto.



Négatif de M. H. DUFÉY, photographie à Nancy.

Phototype pris sur plaques Perron, à Mâcon.

## LES OFFICIERS ÉTRANGERS AUX MANŒUVRES DE 1895

22 Japon.	19 France.	15 Suisse.	21 Suède.	10 Portugal.	11 Roumanie.	7 États-Unis.	20 France.	
	16 Turquie.	18 France.	5 Danemark.	1 Allemagne.	4 Belgique.	13 Serbie.	6 Espagne.	2 Angleterre.
	17 France.	12 Russie.	14 Suisse.	9 Hollande.	3 Autriche-Hongrie.	8 Italie.		

détruite. Or, le sulfite de soude est fréquemment alcalin. Aussi est-il bon d'ajouter à la solution chaude de sulfite une faible quantité de métabisulfite de potassium ou de sodium jusqu'à neutralisation complète.

Si l'on veut développer en liqueur alcaline, il faut employer le carbonate de potasse qui est plus actif que le carbonate de soude. On s'assurera que le carbonate de potasse est parfaitement sec, avant de le peser, autrement les proportions ne sont plus justes et les résultats obtenus varient d'autant. Pour sécher ce sel, il suffit de le chauffer à 110 ou 120° à feu nu dans un vase de fer, puis de le peser pendant qu'il est encore chaud. On en fera alors une solution à 10 % qui sera filtrée.

Le bromure de potassium est pareillement préparé à 10 %. Une des caractéristiques du développement au métol c'est de permettre l'addition d'une quantité relativement assez forte de bromure de potassium sans que pour cela l'action développatrice soit trop ralentie, ni les caractères du négatif sensiblement altérés. Une proportion de 4 à 9 pour mille de bromure dans le développateur est à conseiller, mais cette proportion peut être de beaucoup dépassée. La proportion normale entre les solutions de métol et d'alcali sont 3 de la première et 1 de la seconde, mais il est préférable de commencer le développement avec la moitié seulement de l'alcali.

Un des avantages du développement au métol sur celui à l'acide pyrogallique, c'est que plusieurs plaques peuvent être développées à la suite dans le même bain, sans changement appréciable dans les qualités de ce dernier. Cependant, lorsqu'il devient trop lent, on peut le remplacer partiellement par du bain neuf de même composition. Si on devait le remplacer en entier, le développement au métol serait notablement plus coûteux que celui à l'acide pyrogallique.

Le métol employé avec les différentes marques de plaques est relativement lent dans son action, en partie à cause de la coloration bleue-grise de l'argent réduit qui permet d'en poursuivre l'intensification bien plus longtemps qu'avec l'acide pyrogallique. L'action réductrice est si régulière et la tendance au voile général si faible que, si la proportion de bromure ajouté a été la bonne, un grand nombre de plaques peuvent être développées à la fois.

La grande rapidité d'action du développateur pyrogallol, la facilité avec laquelle on peut en changer la nature suivant l'espèce de plaques et les qualités pour l'impression des négatifs qui en résultent, semblent être les points sur lesquels, d'une façon générale, il est supérieur au métol.

D'un autre côté, quand il est important d'avoir des contrastes, notre expérience nous permet de recommander le métol.

Quant aux soi-disant effets vénéneux du métol, nous sommes à même de dire que nous ne les avons jamais éprouvés.

C.-H. BOTHAMLEY.

*(Photography.)*

